

M. MARTY (*Suisse*). – Monsieur le Président, mesdames, messieurs, chers collègues, le Kosovo constitue indiscutablement un défi crucial pour la communauté internationale.

Si l'on tente de tirer un bilan intermédiaire, on doit avoir le courage de reconnaître qu'il s'agit d'un bilan mitigé. Certes, la présence des forces internationales a vraisemblablement contribué à éviter que la situation ne dégénère plus encore, mais on se doit de relever une certaine inefficacité dans la protection des nouvelles minorités. Je pense en particulier aux Roms et aux Serbes.

Le 16 mars dernier, à Paris, la commission des questions juridiques a organisé une audition sur la situation au Kosovo, que j'ai eu l'honneur de présider. J'ai été extrêmement touché par ce que j'y ai entendu. Le représentant de l'Onu a déclaré que tout, *grosso modo*, allait bien, alors que M. Nowicki et le représentant de la communauté serbe de l'autorité du Kosovo ont clairement indiqué que la situation était fortement tendue, en flagrante contradiction avec les propos tenus par les représentants de l'Onu. Quelques heures après cette audition, un pogrom a eu lieu contre les minorités serbes, qui s'est accompagné de la destruction de très nombreux témoignages religieux et culturels. La situation reste tendue et grave.

Nous félicitons tous le rapporteur, qui présente des propositions concrètes, innovatrices, pour combler l'actuel trou noir dans la protection des droits de l'Homme. Néanmoins, nous devons être conscients que chaque nouvelle institution juridique dans pareille situation comporte des conséquences politiques. Nous sommes très éloignés des conditions pour un statut, que ce soit d'indépendance ou d'autonomie: absence de culture démocratique, absence totale de structures étatiques viables et, surtout, aucune tolérance à l'égard des minorités, condition pourtant absolument nécessaire.

Selon moi, le progrès ne peut venir que de l'Union européenne. C'est en offrant une perspective à cette région – celle de pouvoir demain, unis, adhérer à l'Union européenne – qu'il sera plus facile de créer un régime de compréhension et de tolérance. Cela suppose un énorme travail de la communauté internationale, notamment de la communauté européenne.

Permettez-moi de conclure en exprimant à M. Nowicki notre admiration pour le travail qu'il réalise. Je sais qu'il est souvent très seul et il est une bonne chose que le rapporteur propose de renforcer les moyens à sa disposition. C'est une contribution importante.
(*Applaudissements*)